

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Botineau

Autre enseignant : M. Bruter

Objectifs pédagogiques

PROJET URBAIN ET PROJET ARCHITECTURAL

Cet atelier de projet entrelace initiation au projet urbain et exploration à l'échelle architecturale d'un fragment du projet global développé par les étudiant-e-s. Le projet urbain aborde la question des extensions urbaines, de la densité et de la transition entre espaces naturels, espaces publics et espaces privés. Il s'intéresse à la relation entre l'édifice, la parcelle et l'espace public. De l'échelle territoriale à l'échelle architecturale, analyse et projet se mèneront de front, l'un et l'autre se nourrissant mutuellement.

Cet atelier s'inscrit dans un partenariat entre la direction départementale des territoires en Mayenne (DDT) et l'ENSA Paris La Villette. Il permet une sensibilisation aux enjeux contemporains du monde rural, ses transformations, son évolution. Alors que l'artificialisation des terres agricoles et naturelles se poursuit à un rythme soutenu depuis plusieurs décennies, nous assistons dans le même temps à une désertification des centre-bourgs, voire de certains anciens lotissements. Ce double mouvement extensions urbaines/désertification s'accompagne aussi du développement d'infrastructures de contournement et d'installation de zones d'activités et commerciales en entrée de ville, qui vident les centres de leurs commerces de proximité. Moulay, qui est la commune mayennaise choisie pour l'atelier rural 2020, illustre bien les nouveaux enjeux de ces territoires ruraux. Son contournement récent par l'est impose de repenser complètement le territoire communal. Cette transformation, qui impacte fortement le paysage, les modes de déplacement et d'habiter et questionne l'avenir de ce territoire et la manière de penser les projets d'aménagement, d'architecture et de paysage de la commune.

Contenu

ATELIER RURAL EN MAYENNE

Il se déroule en trois phases :

1 - L'atelier hors les murs : déplacement de 5 jours sur place au mois de mars. Cet atelier donne lieu à une première analyse du territoire et de la commune étudiée et permet de rencontrer les différents acteurs: élus locaux, représentant des EPCI, agents de la DDT, ABF, CAUE, habitants et d'appréhender la manière dont se « pense » et s'organise l'aménagement des territoires ruraux.

2 - Analyse et développement du projet de mars à juin

Parallèlement à l'analyse du territoire étudié, une analyse de projets exemplaires sera réalisée par binôme d'étudiants. Projet architectural et urbain seront menés de front à travers :

- L'édifice et ses différentes situations de projet : en extension, densification, réhabilitation, reconstruction,...

- Le rapport aux infrastructures et au paysage : le contournement à l'est de Moulay (N162) change le rapport à la route de Mayenne qui perd son statut de liaison entre le nord et le sud de la Mayenne pour devenir une rue, un boulevard urbain. Dès lors la logique d'urbanisation de Moulay et le rapport des infrastructures à l'espace public et à l'espace privé sont à repenser, tout comme la question des deux entrées de ville, au nord et sud de Moulay. A l'ouest, le rapport à la topographie et au paysage doit être repensé, car la situation de Moulay, bâtie sur un vaste oppidum gaulois en balcon sur la Mayenne (la rivière) et l'Aron est exceptionnelle.

- Le projet urbain sera pensé de façon critique par rapport à la forme résidentielle générique des communes rurales, l'étalement pavillonnaire, qui artificialise toujours plus de terres naturelles et agricoles. Nous recherchons une alternative à ce modèle, plus à même de répondre aux enjeux de réduction de l'artificialisation des sols et capable de mettre en valeur l'identité d'une commune rurale à travers son rapport à son histoire particulière, sa topographie et son paysage. Le territoire et le paysage sont ici « matière à projet », ils devront nourrir la réflexion sur le projet.

3 - Exposition et présentation des travaux par les étudiants aux élus de Moulay (exposition itinérante)

Les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par la DDT. Les frais de transport sont (partiellement ou en totalité) pris en charge par l'école.

Cette phase de présentation du travail effectué pendant le semestre permet de débattre avec les acteurs du territoire sur la question de l'aménagement et l'émergence de projets de qualité dans des territoires ruraux en manque d'ingénierie ou d'élus sensibles aux problématiques spatiales. Il permet un enrichissement mutuel entre deux mondes qui se côtoient peu : des architectes en devenir pour lesquels la campagne reste encore un sujet marginal, et des élus et habitants de petits bourgs souvent gagnés par un sentiment d'abandon.

Mode d'évaluation

Représentation : dessin informatique et à la main, présentation écrite et orale. Les travaux faisant l'objet d'une exposition publique, les étudiants devront aussi élaborer des documents leur permettant de communiquer aisément leur projet.

Evaluation: contrôle continu (50%), rendu final (50%)

2 rendus intermédiaires et un rendu final : un affichage en format A0 viendra compléter les travaux en maquettes et synthétisera l'ensemble de la production du semestre.

Travaux requis

Travail en atelier : rendus hebdomadaires sous forme de maquettes et présentation de documents graphiques permettant une écoute et un partage par tous. C'est un moment où le dialogue sera encouragé avec les enseignants, mais aussi entre étudiants. Il est indispensable de s'engager et s'impliquer à travers cet échange.

Séquences de travail:

- Analyse d'une opération exemplaire : rendu cahier A3
- Observation, analyse, diagnostic « dynamique » et représentation du site
- Développement d'une vision urbaine globale sur la commune et développement résidentiel d'un site à choisir. Le choix du site et du programme sera effectué en fonction du travail d'analyse globale et des premières problématiques soulevées.
- Projet à l'échelle architecturale sur un fragment du projet urbain. Decontextualisé dans un premier temps, il abordera des questions typologiques et d'articulation entre espace privé et espace public puis « recontextualisé » ensuite dans le tissu urbain du projet en développement : l'expérimentation de formes urbaines permettra de repenser les questions architecturales soulevées au démarrage du projet.

La dimension réduite de Moulay permet d'embrasser une commune dans sa totalité et d'envisager son aménagement de façon globale. Des groupes d'étudiants pourront ainsi se réunir et penser leurs projets collectivement pour proposer un projet urbain global cohérent sur l'ensemble de la commune.
